

## Municipales à Gonneville-sur-Mer. Bernard Hoyé réélu à la tête de la commune



Bernard Hoyé, 56 ans, avocat, a été réélu maire, à l'unanimité des voix.

C'est à la salle communale, plus vaste que l'habituelle salle du conseil, que le conseil municipal d'installation de la nouvelle assemblée communale s'est tenu jeudi en fin d'après-midi.

Bernard Hoyé, 56 ans, avocat, a été réélu maire, à l'unanimité des voix. Un troisième mandat qu'il souhaite être « **un mandat de communication. Nous allons pouvoir travailler pour l'avenir de notre commune avec une équipe soudée.** »

Quatre adjoints seconderont le maire. Ils étaient déjà en place lors du précédent mandat. Danièle Hodot Parisot est 1<sup>re</sup> adjointe ; Yves de Pannemaecker, 2<sup>e</sup> adjoint ; Claude Pouchain, 3<sup>e</sup> adjoint, et Alain Larousserie, 4<sup>e</sup> adjoint.

Bernard Hoyé devient également conseiller communautaire au sein de Normandie Cabourg Pays d'Auge.

Le maire a informé qu'en raison de la pandémie de Covid-19, la traditionnelle Garden-Party prévue en août, à l'instar des autres animations estivales, est annulée.